URBANOVE
MOBILIER URBAIN

FICHE TECHNIQUE



Miroir routier rectangle
L600 x H400 mm

Le miroir routier rectangle est un équipement de sécurité indispensable pour améliorer la visibilité dans les intersections et les zones à visibilité réduite. Conforme à la réglementation du Code de la route, il permet de sécuriser les usagers de la route (piétons, cyclistes et véhicules) et de limiter les risques de collision.

Sécurité améliorée
Augmente la visibilité dans les intersections, réduisant les risques de collision.

Conforme aux normes
Respecte la réglementation du Code de la route.

Durabilité et visibilité
Fabriqué en acrylique résistant avec un cadre à rayures noires et blanches.

Installation facile
Livré avec des fixations adaptées pour une installation sur divers poteaux.

Détails



Fixation arrière incluse



Système de fixation sur poteau Ø 60 à 76 mm

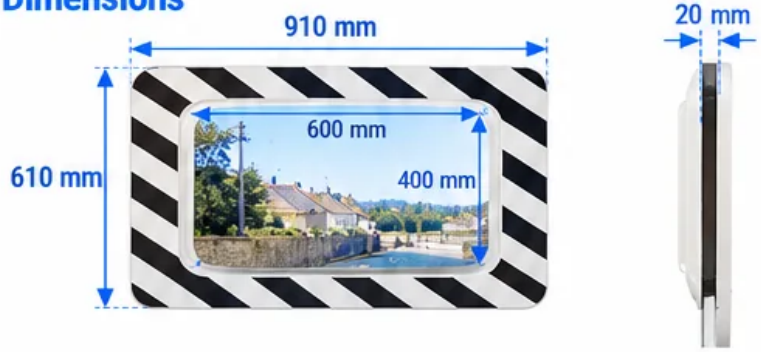
Caractéristiques techniques

Poids	4,15 kg
Matériau	Acrylique
Coloris	Noir et blanc (cadre)
Distance d'observation	9 à 15 m
Dimension du cadre	L 910 x H 610 x P 20 mm
Dimension du miroir	L 600 x H 400 mm
Fixations incluses	Adaptable uniquement pour poteau diam. 60 mm à 76 mm
Profondeur du cadre	20 mm
Montage	À visser

Mise en situation



Dimensions



Type de fixation



Fixation pour poteau Ø 60 à 76 mm (incluse)

URBANOVE
MOBILIER URBAIN
www.urbanove.fr
contact@urbanove.fr